



A LA UNE

Un nouveau court de tennis.

Une fin de chantier tributaire de la météo.



Les travaux du court de tennis extérieur ont commencé le 6 février dernier. L'entreprise Brocéliande TP a réalisé le terrassement, le drainage en périphérie du futur terrain, la mise en œuvre d'une couche de fondation, le compactage du sol et la mise en œuvre, en deux temps, d'un enrobé à chaud. Un contrôle de la planimétrie a été effectué par un laboratoire agréé.

L'entreprise STTS (sols et équipements sportifs) a procédé à l'installation de la clôture en périphérie du terrain et la pose d'un portillon.

Pour la fin des travaux, nous sommes tributaires des conditions météorologiques. Aussi, si les conditions climatiques sont au rendez-vous, la résine sera appliquée à partir du mardi 11 avril. Le terrain de tennis sera alors opérationnel début mai, à temps pour le tournoi du club de tennis. Nous espérons une inauguration pour le 06 mai 2023 à 10h. La date vous sera confirmée via la page Facebook et panneau pocket. Les tennismen et tenniswomen de Campénéac scrutent donc le ciel !

Prise de poste d'un nouvel agent technique.

Depuis le 3 avril, M. Pierre-Yves Sourd a rejoint l'équipe du service technique de la municipalité. M. Sourd travaillait auparavant pour la Commune de Paimpont et fait preuve de compétences dans le domaine horticole. Nous lui souhaitons la bienvenue à Campénéac !



Révision du P.L.U. : Une permanence organisée pour vous !

M. Cyril Durand, représentant du bureau d'études « L'Atelier d'Ys » en charge de la révision du PLU organise une permanence à destination des habitants de la Commune et des propriétaires de biens situés à Campénéac afin de répondre à toutes vos interrogations relatives à cette révision.

La permanence se tiendra le jeudi 4 mai de 14h à 17h, à la salle des associations située à l'étage derrière la Mairie.

En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de lui adresser directement un mail à : plu.campeneac@gmail.com.

EDITO

Chères Campénéacoises et chers Campénéacois,

Suite aux incendies survenus sur la forêt de Brocéliande, il était de notre devoir en qualité d'élus de permettre aux propriétaires des parcelles sinistrées d'obtenir des informations sur les suites à donner. Nous avons donc organisé une réunion d'information avec l'ensemble des partenaires institutionnels le jeudi 16/03 à 19h à la salle polyvalente.

Étaient présents : M. Julien Blanchin pour le Cnpf, M. Loïc Le Calvez pour la Ddtm 56, M. Romain Chauvière pour le Conseil départemental du Morbihan et Mme Christèle Gernigon pour la Draf, M. Éric de Jenlis pour Fransylva, Messieurs les Maires de Tréhorentec, Loyat, Néant-sur-Yvel et des élus de la Commune de Paimpont.

Des conseils ont été prodigués sur la coupe des arbres endommagés, les espèces dont il est préférable d'attendre une reprise, la question du risque de prolifération de champignons nocifs sur les arbres, la nécessité de laisser du temps avant toute replantation, les modalités de prévention contre les incendies. Enfin, les institutions ont encouragé les propriétaires de petites parcelles à s'unir sous format de groupements forestiers ou d'associations syndicales libres afin de se structurer, obtenir ainsi plus facilement des subventions et avoir une cohérence en terme de gestion forestière.

Il est à noter que pour bénéficier de la subvention Fransylva 56, le dossier devra être déposé avant le 02 mai 2023. Des exemplaires sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Enfin, la présentation de la réunion avec les coordonnées des interlocuteurs pourra vous être transférée sur simple demande par mail à : mairie@campeneac.fr

Bien à vous.

Hania RENAUDIE.

Déclaration de guerre aux frelons asiatiques



Arrivé accidentellement dans le sud-ouest de la France au début des années 2000, le frelon asiatique a commencé à coloniser le Morbihan au cours de l'année 2011. 2015 marque la mise en place d'un Comité de Pilotage frelon asiatique à l'échelle départementale, réunissant toutes les forces vives, et d'un plan de lutte collectif organisé en s'appuyant notamment sur des référents communaux.

Comment le reconnaître ? Le frelon asiatique est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et les pattes sont jaunes aux extrémités. Le frelon européen, souvent confondu avec le frelon asiatique, a l'abdomen jaune clair avec des bandes noires. Sa tête est jaune de face et ses pattes sont marrons. Il est plus imposant et peut mesurer jusqu'à 35 mm pour les fondatrices.

A partir de la mi-mars, la fondatrice d'une colonie de frelons asiatiques commence à fabriquer son nid primaire dans un lieu abrité (auvent, cabanon, abri de jardin, porche

d'entrée...). Il ressemble à une petite sphère de 5 à 10 cm de diamètre avec une ouverture vers le bas. Avant que la colonie soit complète, le plus efficace est de les piéger à l'aide de piège comme celui inséré dans ce document.

Lorsque le nid atteint la taille d'un gros melon, fin juin-début juillet, il y a déjà de nombreuses naissances d'ouvrières. Si l'emplacement ne convient plus à son développement (manque de place ou dérangement), la colonie migre alors très rapidement pour s'installer à la cime d'un arbre ou dans une haie afin d'être hors d'atteinte et de vue. N'hésitez pas à demander plus d'informations en Mairie.

Ce nouveau nid ou nid secondaire, qui est construit lui aussi en cellulose, aura l'ouverture positionnée latéralement. Il peut atteindre 1 m de diamètre et abriter jusqu'à 1500 frelons à partir d'août. En septembre/octobre, un nid peut libérer plusieurs centaines de reines. Toutes ne seront pas fécondées (40%). De plus, il y aura énormément de mortalité durant l'hiver et au printemps. Le nid, par la suite, va périr et ne sera pas réutilisé. Ces nids sont à détruire en été et en automne, à partir de novembre il n'est plus nécessaire de les supprimer.

Le frelon européen construit également un nid, en revanche il est ouvert en partie inférieure. Il installe son nid préférentiellement dans le tronc des arbres creux, dans les bâtiments, rarement en partie aérienne.

Il est préférable de faire intervenir des professionnels pour assurer la destruction de ces nids de frelons asiatiques. Pour cela, vous pouvez joindre la Mairie et le référent de la Commune vous contactera pour vous orienter vers un professionnel.

La Commune a signé une convention avec l'ACBSAB (Association Centre Bretagne pour la Sauvegarde des abeilles) basée à Saint Géréard 56920 pour réaliser la destruction des nids sur notre Commune.

Tarifs * : Nids primaires : 20 euros ; Nids Secondaires : 40 euros.

**Si la personne de l'association disponible et habilitée Certibiocide est basée à plus de 40 kms de son domicile, il y aura un forfait supplémentaire de 10 euros par tranche de 10 Km. Mais cela restera exceptionnel car l'association a des personnes domiciliées à moins de 40 Kms de Campénéac.*

Si une personne est intéressée pour intégrer l'association ACBSAB afin de se former et être habilitée à la destruction des nids à titre bénévole, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

Collecte bouchons plastiques

Notre Commune se mobilise aux côtés de L'IME de Ploërmel qui s'engage pour la collecte et le tri de vos bouchons, en partenariat avec « Fleur de bouchons ».

2 points de collecte sont à votre disposition :

- Accueil de la Mairie
- Salle polyvalente (espace bar)

FLEUR de BOUCHONS 56
fleurdebouchons56.asso.fr 06 11 29 27 68
président : MR INIAL

L'IME de PLOËRMEL s'engage pour la collecte et le tri de vos bouchons en partenariat avec « Fleur de bouchons »

Point de collecte pour la commune de CAMPENEAC:
- Accueil de la Mairie
- Salle des fêtes (espace bar)

Bouchons acceptés : Eau, soda, lait, jus d'orange, café, compote, liège...



Le Recensement de la population à Campénéac.

Le recensement dans la Commune de Campénéac interviendra en janvier 2024.

Mme Chantal Grandvallet, Conseillère municipale et Mme Florence Chaslin, assistante administrative, assureront le suivi de cette campagne.

Travail sur le nouveau site internet de la Commune

Melle Gaëlle Adrien démarre un stage de six semaines à partir d'avril avec pour objet : aider la Commission Communication à mettre à jour les contenus du site internet afin de les transférer à terme vers le nouveau site de la Commune.

Elle prendra contact avec divers acteurs de la Commune pour rédiger les articles manquants sur le site actuel.

Etudiante en Licence de Langues étrangères en seconde année, elle traduira également en anglais les nouvelles pages touristiques du futur site.



UN TEMPS POUR...



Admirer le travail collectif des générations de Campénéac associées à l'éclairographe Xavier Courchinoux.

CAMPÉNÉAC ÉVÈNEMENT



TRANSMISSIONS

Campénéac a laissé carte blanche à l'Eclairographe Xavier Courchinoux pour mettre en lumière la transmission entre les générations.

Mai - Novembre 2023

EXPO PHOTOS

Esplanade du lavoir.

C'est la troisième année consécutive que la Commune propose une exposition photographique sur l'esplanade du lavoir à la belle saison. Cette création 2023 a été confiée au photographe Xavier Courchinoux qui excelle dans la photographie théâtralisée.

Le thème de l'année : la transmission à double sens entre générations, le tout teinté d'humour. Vous reconnaîtrez plusieurs thématiques représentatives de la Commune et assurément plusieurs visages ! Une grange, un lavoir, une colline, une rue, les écoles ou bien encore la salle de judo se sont mués en scène de théâtre laissant le champ à l'artiste pour les mettre en lumière.

« La photo restera le souvenir de ce projet, sa trace. Pourtant, il s'est passé beaucoup plus de choses dans les coulisses de cette série ! Nous avons fait de belles rencontres avec des habitants de Campénéac, des jeunes et des moins jeunes qui avaient deux points communs : être de Campénéac et surtout être joueur pour venir réaliser une photo dans un esprit décalé. Des générations différentes, peut-être mais tellement complices dans la réalisation. Nous avons investi une grange pour monter un studio photo, l'idée était que chacun amène un élément dans le décor, et nous avons eu de la chance d'avoir autant de beaux objets en lien avec votre commune ! Nous avons promené une machine à laver dans des éclats de rires ! Nous avons passé de bons moments ensemble et j'espère juste que vous sentirez dans notre projet le bonheur que j'ai eu de le réaliser avec VOUS. » L'Eclairographe

Vernissage Samedi 13 mai à 11h.



Vous les avez peut-être déjà croisées ?

Pour des trajets en toute sécurité : les agents du service périscolaire sont équipés de nouvelles vestes depuis quelques semaines pour être plus visibles lorsqu'elles accompagnent nos élèves lors de leurs trajets écoles - salle polyvalente (accueil périscolaire ou cantine).



Retour sur la mobilisation autour du diable de Campénéac et sa chaire à prêcher pour « Le plus grand musée de France » !

Pour faire suite à l'article publié dans le bulletin municipal de janvier 2023, les étudiants du master Patrimoine culturel, patrimoine naturel de l'Université Bretagne Sud se sont rendus le vendredi 3 mars 2023 au Palais des Congrès à Nantes pour la dernière étape de la Chasse au trésor du Plus grand musée de France.

Préalablement, engagés dans cette aventure depuis le mercredi 21 septembre 2022, les étudiants avaient alors entamé une exploration des lieux patrimoniaux

de Bretagne de deux mois, en quête d'œuvres à restaurer.

Le 24 novembre 2022, le jury intermédiaire avait retenu trois œuvres pour le Morbihan : la Chaire à prêcher et son diable au nez cassé de Campénéac, le tableau « puzzle » de Napoléon I^{er} de Pontivy et la bannière du patronage ouvrier d'Hennebont.

Le Président de l'association Mémoires et Patrimoines de Campénéac et son épouse, M. et Mme Gérard Nouvel se sont déplacés au Palais des Congrès à Nantes pour soutenir les étudiants.

Malheureusement, ce fut la bannière du patronage ouvrier d'Hennebont qui a remporté le concours. Cependant, il est important de retenir que cette aventure a permis de mettre en valeur notre patrimoine campénéacais à l'échelle du département du Morbihan et au-delà.

Nous tenons à remercier vivement les étudiants Jane Le Bouedec, Lucile Garrigue, Louis Grandin et Marion Lamarche de leur implication, mais aussi les membres de l'association Mémoires et patrimoines de Campénéac ainsi que les représentants de l'association paroissiale et père Christophe Guégan pour leur enthousiasme et leur mobilisation.

Communiqués.



Déclaration de vos biens immobiliers

Rappel : Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer vos biens immobiliers que vous soyez particulier ou professionnel sur le site impots.gouv.fr à partir de l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace particulier. Cette nouvelle procédure devient obligatoire en 2023. Les propriétaires doivent pour chacun des locaux d'habitation qu'ils possèdent, indiquer :

- à quel titre ils l'occupent (principale ou secondaire)
- et, quand ils ne l'occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants (ou s'il est vacant) et les loyers.

Date de permanence de la mutuelle communale de 14h à 16h

Le jeudi 04/05/2023, salle du Conseil Municipal.

Pour toute information ou prise de rendez-vous, vous pouvez contacter le conseiller mutuelle, M. Devallée, au 06.75.86.07.92.

Prochain Don du sang

La prochaine collecte de sang se tiendra : le mercredi 24 mai 2023 de 14h45 à 18h30 à la salle Multifonctions d'Augan.

Pour donner votre sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser 50kg au minimum, ne présenter aucun symptôme grippal, se munir d'un justificatif d'identité et prendre rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr



Stage d'éco conduite

Suite à la remise à niveau sécurité routière assurée par l'auto-école Robin de Ploërmel en octobre 2022, certains participants ont émis le souhait d'une formation à l'Eco conduite.

Ce stage pratique sera proposé de 8h30 à 12h00 le jeudi 1^{er} juin 2023.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie au 02.97.93.40.39.

Le montant de cette prestation est de 30€ par personne, une participation de 15€ sera demandée à l'inscription et une prise en charge de 15€ sera offerte par le CCAS.

De nouveaux services au Carrefour des Légendes

Julie et Pierre sont heureux de proposer de nouveaux services et souhaitent se rapprocher des demandes de la population de Campénéac.

Au niveau du bar :

- Suite à l'organisation d'un premier concert le 31/03 qui a remporté un joli succès, un concert sera dorénavant organisé tous les deux mois.
- Une borne de jeu de fléchettes connectée sera mise en place en avril 2023.
- Des soirées à thème seront organisées à partir du printemps.

Au niveau de l'épicerie :

- Un service de livraison à domicile est à votre disposition. Il suffit de passer commande au plus tard avant 11h les jours de livraison par téléphone au 02.97.75.47.83 ou par mail petitpierreandre@hotmail.fr. Livraison gratuite mais un minimum de commande de 10 euros est demandé. Les livraisons se feront le mardi ou le jeudi entre 13h30 et 16h30 à votre domicile.



**Vous êtes conviés
à la cérémonie de bienvenue
des nouveaux arrivants sur la Commune,
le samedi 17/06 à 10h30 à la salle des fêtes.**

Nouvelle proposition de massages sur la Commune

Sylvie Rouxel, installée à Campénéac au 7 route de Néant sur Yvel, a démarré son entreprise de massages « Aux Jeux de Paumes » en avril 2022, après s'être formée à plusieurs techniques de massages.

Elle propose à son adresse ou à domicile trois prestations de détente et de sérénité grâce aux bienfaits des massages pratiqués toujours avec douceur et pudeur :

- Massage Californien réservé aux femmes.
- Massage Shiatsu assis habillé homme et femme
- Massage femme enceinte et bébé.

Pour prendre soin de vos proches, Sylvie propose toute l'année des cartes cadeaux.

Pour plus de renseignements ou pour prendre rendez-vous :
07.69.10.01.60 - Facebook : aux jeux de paumes